



## Procès-verbal de la 43<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire du dimanche 22 septembre 2024, à Morges

- Présidence : Frédéric Barbay, Président  
Laure Jolidon, Vice-Présidente
- Sont excusés : Tous les membres ayant annoncé leur absence au secrétariat.
- Procès-verbal : Guillaume Jolidon

### **Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour de la 43<sup>ème</sup> assemblée générale du 22 septembre 2024
2. Approbation du Procès-verbal de la 42<sup>ème</sup> Assemblée générale du 1<sup>er</sup> octobre 2023
3. Rapport du Président Frédéric Barbay
4. Rapport du Trésorier Laurent Pralong et des vérificateurs des comptes
5. Approbation des comptes 2023 et décharge aux organes responsables
6. Présentation et validation du Budget 2024
7. Election de nouveaux membres du comité
8. Election d'un membre d'honneur
9. Rapport de la Vice-Présidente Laure Jolidon

---

Le président déclare ouverte la 43<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire de l'ARC. Avant de passer à l'ordre du jour, il salue la présence des médecins consultants de l'association, des membres du comité, ainsi que toutes les personnes présentes. Il leur souhaite une cordiale bienvenue, et remercie chaleureusement Laure Jolidon, Julie St-Pierre et Guillaume Jolidon, ainsi que toutes les personnes ayant participé à l'organisation de l'Assemblée générale.

### **1. Adoption de l'ordre du jour de la 43<sup>ème</sup> assemblée générale du 22 septembre 2024**

Le président présente l'ordre du jour. Celui-ci est adopté par mains levées à l'unanimité, sans abstention.

### **2. Approbation du Procès-verbal de la 42<sup>ème</sup> Assemblée générale du 1<sup>er</sup> octobre 2023**

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 1<sup>er</sup> octobre 2023 a été mis à disposition de chaque personne par email.

Il est adopté par mains levées à l'unanimité, sans abstention.

### 3. Rapport du Président Frédéric Barbay

Frédéric Barbay aborde dans son rapport :

- Les séances de bienvenue aux nouveaux membres qui sont un succès
- Toutes les activités de l'ARC comme les rencontres entre membres et les cours de lecture des étiquettes
- La journée du sans gluten et de la cœliakie qui va ouvrir ses portes à la fin de l'AG.
  - Il annonce qu'un questionnaire de satisfaction sera envoyé aux membres après cette journée.
- Un postulat a été déposé auprès du conseil national pour les coûts de la maladie cœliaque.
  - Celui-ci devrait être présenté en hiver 2025 ou printemps 2025
- Un remboursement par les caisses maladie sur remises des tickets d'achats est proposé au vote
  - Tout ce processus est organisé et suivi par la Fédération Suisse de la Coeliakie et l'association suisse alémanique.
- Annonce du remplacement de Priscilla Bochatay par Rosette Pedro en tant que diététicienne conseil de l'association.
  - Elle a exercé pendant 9 ans au CHUV et a désormais son propre cabinet
- L'ARC compte 742 membres contre 723 en 2023
  - Il remercie les membres de leur soutien qui permet à l'ARC de se battre pour les cœliaques de suisse romande.

Le président passe maintenant la parole au trésorier.

### 4. Rapport du Trésorier Laurent Pralong et du vérificateur des comptes

Laurent Pralong prend la parole pour donner dans les grandes lignes les comptes 2023, une année qui se termine avec un bénéfice de CHF 2877.-

Il renvoie les membres vers les documents qui leur ont été fournis en amont de cette journée s'ils sont intéressés à voir les comptes en détail.

### 5. Approbation des comptes 2023 et décharge aux organes responsables

Les comptes ont été vérifiés par Laurent Corrado et Astrid Belperroud, vérificateurs des comptes, dans les locaux de la société Hervest Fiduciaire SA en présence de Monsieur Laurent Pralong. Astrid Belperroud lit le rapport.

Le rapport des vérificateurs des comptes recommande à l'assemblée générale de valider les comptes tels que présentés et de donner décharge aux organes responsables.

Frédéric Barbay ouvre la discussion sur les rapports et les comptes qui ont été présentés. Pas de questions.

Frédéric Barbay propose d'approuver les différents rapports ainsi que les comptes tels qu'ils ont été présentés par mains levées, et de donner décharge de leur mandat aux organes responsables : au comité de l'ARC pour sa gestion, à Hervest Fiduciaire SA pour la tenue des comptes. Il demande également de prendre acte de l'exécution du mandat des vérificateurs.

Par mains levées, à l'unanimité, l'Assemblée générale approuve les rapports présentés et donne décharge aux organes responsables pour la gestion stratégique, administrative et financière de l'association.

### 6. Présentation et validation du budget 2024

Frédéric Barbay explique que le projet de budget 2024 est stable et qu'il ne sera pas présenté en détails.

Pas de questions de l'assemblée.

Le budget 2024 est approuvé par mains levées à l'unanimité.

---

## Montant de la finance d'entrée et fixation de la cotisation pour 2025

Frédéric Barbay propose que la cotisation de base reste similaire à l'année précédente, tandis que les frais d'adhésion s'élèvent quant à eux à CHF 20.00. Il ne propose donc pas de changement.

Pas de questions de l'assemblée.

Le montant de la finance d'entrée et de la cotisation 2025 sont approuvés par mains levées à l'unanimité.

## 7. Election du comité

Comme les statuts de l'ARC mentionnent une élection complète du comité chaque 2 ans et que nous avons procédé à celle-ci en 2023 pour la dernière fois, une élection complète du comité est annoncée.

Il présente la nouvelle responsable pour le Jura, Aurore Barone.

Il annonce que Denise Miéville, responsable pour la région de Genève, cessera sa fonction et que l'association est à la recherche d'une remplaçante.

Le Président propose à l'assemblée générale la composition suivante du comité pour l'année à venir :

- M. Frédéric Barbay, président et responsable de la région du Chablais
- Mme Laure Jolidon, vice-présidente et responsable de la région de Neuchâtel
- M. Laurent Pralong, trésorier
- Mme Julie St-Pierre, secrétaire générale et responsable de la région Grand Lausanne.
- Mme Denise Miéville, responsable de la région de Genève
- Mme Cristina Jacquemoud, responsable de la région du Valais
- Mme Bérénice Mathey, responsable de la région Fribourg
- Mme Nathalie Brechbühl, responsable de la région Nord-Vaudois
- Mme Aurore Barone, responsable de la région Jura – Jura bernois

Le comité est approuvé à l'unanimité

## 8. Election d'un membre d'honneur

Frédéric Barbay présente le Dr Paul Wiesel, conférencier lors de cette journée et ancien vice-président de l'ARC.

Son élection au statut de membre d'honneur est approuvée à l'unanimité.

Frédéric Barbay passe la parole à Laure Jolidon, vice-présidente.

## 9. Rapport de la Vice-Présidente Laure Jolidon

Laure Jolidon présente plusieurs changements importants au sein de l'ARC :

- Modification de la communication de l'ARC et développement d'une nouvelle identité visuelle
  - Nouveau logo développé par Jolimind Sàrl
  - Visibilité sur les réseaux sociaux
    - 1000 abonnés sur la page officielle
    - Groupe privé de + 5000 membres
  - Depuis juin
    - 7300 vues sur Facebook
    - Lancement du compte Instagram
      - 153 abonnés
      - 2400 vues
  - L'ARC est présent dans la presse écrite et radio grâce à sa nouvelle responsable du Jura, Aurore Barone
- Contact a été repris avec les plus grandes marques et acteurs du sans gluten pour augmenter les opportunités de sponsoring.
- Recherche du développement de partenariats supplémentaires
  - Des marques qui financent l'association
  - Des activités et cours pour les cœliaques
  - La newsletter
  - Des réseaux sociaux actifs

Elle a maintenant le plaisir de passer à l'ouverture de la journée du sans gluten et de la cœliaquie.

Elle est fière d'annoncer que

- +250 billets ont été vendus sans aucune publicité payante
- 12 exposants sont présents dont de nouveaux visages
- 3 sponsors principaux et des dizaines d'entreprises ont souhaité soutenir cet événement par de petits dons ou lots offerts.

Elle annonce qu'un foodtruck de burger 100% sans gluten attend les membres sur l'esplanade devant la salle et leur souhaite d'en profiter.

Laure Jolidon remercie Frédéric Barbay et Julie St-Pierre pour tout le travail, et sur ces belles paroles, déclare ouverte la première journée du sans gluten et de la cœliaquie !

L'Assemblée générale est levée.